



LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2025

- 1-Désignation d'un secrétaire de séance : approuvée (Désignation M. Jean-Louis HISSETTE)
 - 2-Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2025 : adoptée
 - 3-Projet de plan d'action chauffage au bois domestique et d'arrêté visant la réduction de la pollution atmosphérique issue des installations résidentielles de chauffage au bois dans les constructions neuves sur le territoire du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) des trois vallées
Ce point inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal n'a pas fait l'objet d'une délibération.
 - 4-Avis sur la demande d'enregistrement pour l'exploitation d'une unité de méthanisation sur la commune de Metzervisse présentée par la société METHASERVISSE : Avis défavorable adopté à l'unanimité moins 4 abstentions
 - 5-Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville - Itinéraires de promenades et de randonnées : adoptés
 - 6-Convention avec le Centre de Gestion de la Moselle concernant la fonction d'inspection dans le domaine de la prévention des risques professionnels : adoptée
 - 7-Convention avec le Centre de Gestion de la Moselle concernant les missions facultatives de la prévention des risques professionnels : adoptée
 - 8-Convention pour la prise en charge financière d'une activité golf en milieu scolaire (école Jean Monnet) : adoptée
 - 9-Subvention de fonctionnement 2025 au Syndicat des arboriculteurs de Basse-Ham et Environs : adoptée (attribution d'une subvention d'un montant de 600 euros)
 - 10-Modalités d'attribution de subventions exceptionnelles aux associations locales à l'occasion de l'anniversaire du club : adoptées (prise en charge de 50 % du montant de la facture des frais de bouche à l'occasion de manifestations organisées par les associations locales pour l'anniversaire du club dans la limite de : 400 € pour les 10 ans, 500 € pour les 15 ans, 600 € pour les 20 ans, 750 € pour les 25 ans, 30 ans, 35 ans, 40 ans et 45 ans, 1000 € pour les 50 ans et plus, uniquement tous les 5 ans + prise en charge de 50 % du coût des frais de bouche à l'occasion de manifestations organisées par les associations locales lorsqu'un de ses membres se voit attribuer une distinction nationale, dans la limite de 1 000 € et sur présentation de la facture)
 - 11-Participation à l'action « Elu Rural Relais de l'Egalité » et désignation d'un élu relais au sein du Conseil Municipal : adoptée, désignation du binôme suivant : mesdames Patricia GEORGES et Marjorie BRAUNSHAUSEN comme référents « élu rural de l'Egalité » au sein du Conseil Municipal.
 - 12-Personnel communal : création et modification de poste : adoptées (création d'un emploi d'agent de police municipale à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2025, modification de la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'animateur de 28h30/s à 29h45/s à compter du 1^{er} octobre 2025.
- Communications de Monsieur le Maire

Date de mise en ligne : 24/09/2025

Date d'affichage : 24/09/2025